



Janvier 2020



Le Notre-Dame Express !

CALENDRIER DU MOIS DE JANVIER 2020

LUNDI 13 JANVIER	↪ ANNULÉ Rencontre du conseil d'établissement
VENDREDI 24 JANVIER	↪ Journée pédagogique
DU 27 JANVIER AU 7 FÉVRIER	↪ Période d'inscription des nouveaux élèves pour l'année 2020-2021
MARDI 28 JANVIER	↪ Sortie à la Maison Symphonique de Montréal (pour tous les élèves SAUF préscolaire et 1 ^{re})
JEUDI 30 JANVIER	↪ Journée pédagogique

GUIGNOLÉE

Nous tenons à vous remercier de votre grande générosité pour la Guignolée. Grâce à tous vos dons, plusieurs familles ont pu avoir un temps des Fêtes des plus agréables.



IDENTIFICATION DES VÊTEMENTS

La quantité d'objets perdus n'ayant pas été réclamés avant la période des Fêtes, et ce, malgré plusieurs messages, est incroyablement élevée. Nous vous rappelons l'importance de bien identifier les vêtements de votre enfant afin d'en faciliter la récupération.

PRUDENCE SUR LA COUR

Vous connaissez l'état de la cour pendant la période hivernale. Malgré l'entretien régulier, il se peut que ce soit plus glissant lors des journées de verglas ou de tempête. Afin d'éviter des blessures, nous vous demandons d'être vigilants lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde.



TEMPÊTE - FERMETURE D'ÉCOLE

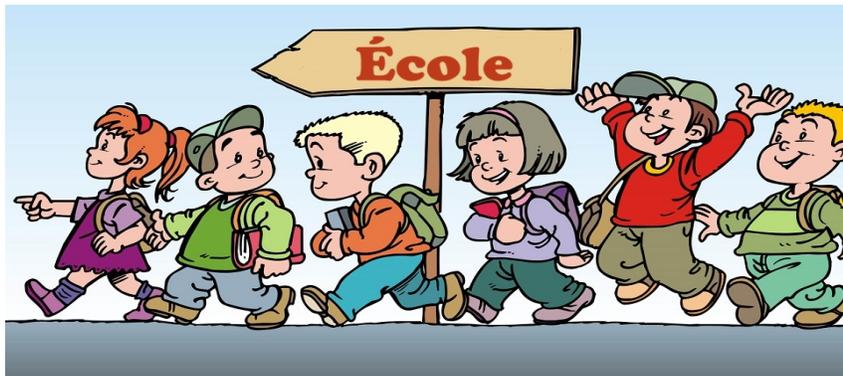
En cas de tempête de neige, de verglas ou de toute autre situation particulière qui est indépendante de sa volonté, la commission scolaire peut être appelée à fermer ses établissements scolaires.

Voici les six façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site Internet de la CSSMI www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (Gratuit via *AppStore* ou *Google Play*)
3. L'Infolettre Urgence neige (courriel) de la CSSMI
4. Message téléphonique au 450 974-7000
5. Message téléphonique de chaque établissement
6. Les médias traditionnels. *La CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias.*

Pour éviter toute confusion de messages, la CSSMI ne privilégie pas le média social Facebook comme moyen de diffusion lors des situations d'urgence.

REMARQUE : Lorsque les conditions climatiques sont difficiles, les parents demeurent en tout temps les premiers juges de la pertinence de retenir à la maison leurs enfants ou de se charger eux-mêmes de leur transport.



RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT DÉJÀ UNE ÉCOLE DE LA CSSMI

Les parents de l'école pourront réinscrire leur enfant au moyen de l'application en ligne Mosaik-Inscription. Vous recevrez par courriel toute l'information nécessaire vers la mi-février. Il est donc important de nous aviser si vous avez changé d'adresse courriel ou encore s'il est récent que vous en possédez une. **Pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel, vous recevrez au plus tard le formulaire de réinscription par l'entremise de votre enfant vers la fin du mois de février 2020.**

Sachez que cette démarche est très importante puisqu'elle permet à l'organisation scolaire de prendre des décisions éclairées au regard de sa clientèle. De plus, elle permet aux écoles secondaires de procéder au choix de cours de ses élèves.

INSCRIPTION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2020-2021

Cette année, l'inscription des élèves de l'éducation préscolaire s'étendra du **lundi 27 janvier au vendredi 7 février 2020**. Nous vous demandons d'en informer les personnes de votre entourage qui ont des enfants en âge d'entrer à l'école. Vous pourrez également leur indiquer de consulter l'information qui sera publiée dans les journaux locaux.

PÉRIODE D'INSCRIPTION À NOTRE-DAME

La période d'inscription pour les futurs élèves de l'éducation préscolaire de l'école Notre-Dame est répartie sur quatre jours : **du lundi 27 janvier au vendredi 31 janvier de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 14 h 15.**

Le parent doit prendre rendez-vous en communiquant avec nous au (450) 473-2933 et se présenter, au moment convenu, **avec son enfant.**

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à l'éducation préscolaire, l'enfant doit avoir atteint l'âge de 5 ans au 30 septembre 2020.

INSCRIPTION

Les parents ou les tuteurs doivent se présenter **avec l'enfant** en apportant les documents suivants :

- A. **Un certificat de naissance** « grand format » émis par Le Directeur de l'état civil (document original);
- B. **Deux preuves de résidence** (compte de taxes municipales **ou** scolaires, **ou** contrat notarié, **ou** bail, **ou** preuve d'assurance habitation **et** permis de conduire, **ou** factures d'électricité ou téléphone);

NOTE IMPORTANTE

Dans le cas des enfants nés à l'extérieur du Canada, exception faite des enfants adoptés, les parents doivent effectuer l'inscription auprès de la commission scolaire, en appelant au 450-974-7000, poste 2313.

INSCRIPTION EN SOIRÉE

Les parents qui ne peuvent pas se présenter pendant la journée pourront inscrire leur enfant en soirée, sur rendez-vous également, le **mercredi 29 janvier de 16 h 30 à 19 h**. La présence de l'enfant est obligatoire même en soirée.

PROGRAMMES PARTICULIERS OFFERTS AU PRIMAIRE

Pour les parents souhaitant inscrire leur enfant dans un programme particulier offert au primaire (vocation musicale, éducation internationale ou programme alternatif), des soirées d'information sont prévues en janvier et février 2020.

Pour connaître les dates précises des soirées d'information, consultez le www.cssmi.qc.ca, onglet *Écoles/Programmes particuliers*.

Rentrée scolaire 2020-2021

ADMISSION

ET INSCRIPTION

Du lundi 27 janvier au vendredi 7 février 2020 inclusivement

POUR QUI?



- Les enfants de 5 ans
- Les enfants de 4 ans (priorité accordée à l'élève qui réside dans un milieu défavorisé reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur)
- Les enfants de 4 ans, handicapés
- Les élèves de niveaux primaire et secondaire qui ne fréquentent pas une école de la CSSMI

Pour les élèves nés à l'extérieur du Canada (sauf pour l'adoption au Québec, les citoyens canadiens et les résidents permanents)

Communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire avant de vous présenter à l'école au 450 974-7000, poste 233

Demande de dérogation à l'âge d'admission (au plus tard le vendredi 21 février)

Sauf pour les programmes alternatif et international (au plus tard le vendredi 3 janvier)

Communiquer avec la Direction du service de la Formation générale des jeunes au 450 974-7000, poste 2943



POUR TOUT SAVOIR

cssmi.qc.ca
Section « ADMISSION
et INSCRIPTION »

ou

communiquer avec votre école de desserte

ou

communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire

450 974-7000
poste 233

Soirées
d'information
obligatoires
pour les parents !

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UN PROJET COMMISSION SCOLAIRE AU PRIMAIRE?

Programmes alternatif, musical et Baccalauréat International (PEI).

- Visiter la section PROJETS CSSMI au cssmi.qc.ca pour connaître les critères d'inscription de chacun des projets.
- Des soirées d'information sont OBLIGATOIRES pour les parents pour TOUS les programmes.
- Date limite d'inscription : 14 février 2020
SAUF pour le programme musical : 7 février 2020

Cette démarche s'adresse autant aux nouveaux élèves qu'à ceux fréquentant déjà la CSSMI.

La réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école de la CSSMI se fera en ligne via le Portail Parents dès le début du mois de février 2020.

TOUTE L'INFORMATION VOUS PARVIENDRA PAR COURRIEL À LA FIN JANVIER!



Commission scolaire



SITE PRINCIPAL

JARDINS DU MANOIR GLOBENSKY (EN ARRIÈRE DU 235, RUE SAINT-EUSTACHE)

ACTIVITÉS EN VEDETTE

 **GLISSADE ILLUMINÉE** **NOUVEAUTÉ**
DESJARDINS - 10 H À 19 H 30

 **PARCOURS ENFANTS**
10 H À 18 H

 **TOUR D'ESCALADE**
10 H À 19 H

 **ANIMATIONS ILLUMINÉES**
À COMPTER DE 17 H

 **YUKIGASSEN** **NOUVEAUTÉ**
(BATAILLE DE BOULES DE NEIGE)
10 H À 16 H 30

 **MINI-FERME**
10 H À 18 H

 **MÉGA PARCOURS**
10 H À 19 H

 **JEUX DE SOCIÉTÉ GÉANTS**
10 H À 19 H 30



SPECTACLES ILLUMINÉS
17 H, 18 H 45 ET 19 H 36

19 H 30
FEU D'ARTIFICE

AUSSI

- ▶ **JEUX GONFLABLES**
10 H À 19 H 30
- ▶ **SPECTACLES DE PERCUSSIONS INTERACTIVES - DES 15 H 30**
- ▶ **MUSIQUE ET ANIMATION**
10 H À 19 H 30
- ▶ **ACTIVITÉ INTÉRIEURE : ATELIERS CRÉATIFS POUR ENFANTS DE 5 ANS ET PLUS À L'ESPACE MUSÉAL DU MANOIR GLOBENSKY**
10 H À 17 H
- ▶ **VISITES AUTONOMES DES EXPOSITIONS PERMANENTE ET TEMPORAIRE À L'ESPACE MUSÉAL DU MANOIR GLOBENSKY**
10 H À 17 H
- ▶ **VISITES COMMENTÉES DU MOULIN LÉGARÉ - 10 H À 17 H**
- ▶ **INITIATION AU FATBIKE, AU SPORT DE LA CROSSE ET À LA BALLE MOLLE**
10 H À 18 H
- ▶ **PATINAGE - 10 H À 21 H**
- ▶ **CHANSONNIER : ANDRÉ THÉRIAULT ET LES CHANSONS DES FONDS DE TERROIR APRES LE FEU D'ARTIFICE, PRÈS DES Foyers EXTÉRIEURS NOUVEAUTÉ!**
- ▶ **CHOCOLAT CHAUD ET CAFÉ OFFERTS GRATUITEMENT. APORTEZ VOTRE TASSE REUTILISABLE. DES BOBULETS CONSIGNÉS SERONT DISPONIBLES SUR PLACE. UNE INITIATIVE DE LA COMMISSION JEUNESSE DE SAINT-EUSTACHE**
- ▶ **HALTE POUpons OFFERTE PAR LE CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL (ÉCOLE JACQUES-LABRIE)**
10 H À 19 H 30
- ▶ **NOURRITURE EN VENTE SUR PLACE | ARGENT COMPTANT SEULEMENT.**
- ▶ **DÉGUSTEZ LA TRADITIONNELLE GALETTE DE SARRASIN À LA HALTE DU MOULIN LÉGARÉ! (CS) - 10 H À 19 H | ARGENT COMPTANT SEULEMENT.**
- ▶ **CARDIO PLEIN AIR ET ACTION SPORT PHYSIO - 10 H À 18 H**

 /VILLESAINTEUSTACHE

 /SAINTEUSTACHE

 /VILLESAINTEUSTACHE

PROGRAMMATION COMPLÈTE :
SAINT-EUSTACHE.CA

 **Desjardins**
Caisse de Saint-Eustache-
Deux-Montagnes

 **Ville de**
Saint-Eustache

RETOUR DES DANSES POUR LES 8 À 13 ANS SEULEMENT

***PIÈCE JUSTIFICATIVE DE VOTRE ÂGE EXIGÉE SUR DEMANDE

Viens t'amuser et danser sur la musique de notre
NOUVEAU DJ AVEC ANIMATION!

Invite tous tes amis!

CALENDRIER DES DANSES POUR L'ANNÉE 2019-2020:

- 17 janvier 2020
- 21 février 2020
- 13 mars 2020
- 10 avril 2020

Admission: 5 \$



**Au 130, 25e Avenue
Saint-Eustache
à la Maison Optimiste
du Club Optimiste**



LES VENDREDIS de 19 h à 21 h 30

HIP-HOP—TECHNO—DANCE—ALTERNATIF

DANSES ORGANISÉES PAR LE
CLUB OCTOGONE S.M.A.T. ET
LE CLUB OPTIMISTE ST-EUSTACHE
EN COLLABORATION AVEC
LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE

*Pour de plus amples informations, contactez : Lise Lamarre au (514) 475-4933
***Vous devez accompagner vos jeunes pour 19 h à l'intérieur et revenir les chercher à
l'intérieur pour 21 h 30. Merci de votre précieuse collaboration.*

ÇA SE PASSE EN JANVIER!

#MonDEPmafierte! : LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMME UN CHOIX D'AVENIR!

Saviez-vous que la CSSMI offre **31 programmes de formation** menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) et 5 attestations de spécialisation professionnelle (ASP)?

Grâce à ses 5 centres de formation, la CSSMI propose **un choix de programmes variés** menant à des métiers d'avenir! Voici un aperçu des programmes offerts : soutien informatique, charpenterie-menuiserie, soudage-montage, production animale, mécanique automobile, cuisine, secrétariat médical et encore plus!

Pour tout savoir sur la formation professionnelle :

<https://bit.ly/2POoGvw>

Facebook @MonDEPmafierte

FORMATIONS ET CONFÉRENCES OFFERTES AUX PARENTS PAR DES ORGANISMES DE LA RÉGION

Association Panda Basses-Laurentides sud-ouest (Deux-Montagnes)

- Conférence – *TDAH chez les ados : la boîte à outils*
14 janvier à 19 h 30 / Christiane Sylvestre, M.A., psychopédagogue et auteure

Inscription : http://www.pandablsso.ca/index_fr.asp

Association Panda Thérèse-De Blainville et des Laurentides (Sainte-Thérèse)

- Conférence – *Le TDAH au travail : impacts et stratégies*
20 janvier à 19 h / Mélanie Touzin, consultante et conférencière
- Formations – Atelier Papillon (programme d'intervention et de prévention chez les enfants de 3 à 5 ans présentant des symptômes de TDAH)
14 ateliers entre le 22 janvier et le 6 mai / les mercredis de 9 h à 11 h

Inscription : <https://pandatdb.com/>

Centre Oméga, persévérance scolaire et sociale (Sainte-Thérèse)

- Atelier interactif – *La communication entre parent et enfant*
28 janvier à 18 h 30 / Maison du citoyen (Sainte-Thérèse)

Inscription : <https://www.centreomega.org/pour-les-parents/>

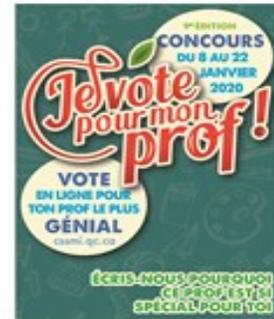
Direction du service des affaires corporatives et des communications
430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca

CONCOURS JE VOTE POUR MON PROF

La CSSMI revient en 2020 avec la 9^e édition du concours *Je vote pour mon prof!* Les élèves pourront voter en ligne pour leur prof le plus génial du 8 au 22 janvier 2020.

Rappelons que 10 enseignants seront honorés et que le grand dévoilement des gagnants aura lieu à l'occasion de la Semaine des enseignants et des enseignantes au début du mois de février.

Le lien pour voter sera accessible sur la page d'accueil du site www.cssmi.qc.ca dès le 8 janvier.



Direction du service des affaires corporatives et des communications
430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca